

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

09/01/20

Dossier complet le :

09/01/20

N° d'enregistrement :

2020-009394

1. Intitulé du projet

Bouliac - Réaménagement et reprise du talus sur la Côte du Piquet

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Bordeaux Métropole

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Patrick BOBET, Président de Bordeaux Métropole

RCS / SIRET | 2 | 4 | 3 | | 3 | 0 | 0 | | 3 | 1 | 6 | | 0 | 0 | 0 | 1 | 1 | Forme juridique EPCI

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
6a)	Réaménagement et élargissement d'une voie sur 370 m.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Mise en sécurité du talus par :

- reprofilage et remodelage et édification d'un muret de soutènement de 1 m de haut
- replantation
- récupération des eaux de pluie en tête et pied de talus

Élargissement à 5m de la voie

4.2 Objectifs du projet

1- Suite à des éboulements et coulées de terres sur la voie, le projet a pour objectif de mettre en sécurité le site (talus et voie de circulation)

2- Conserver l'ambiance champêtre par une plantation quantitative et qualitative sur toute l'emprise du talus

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Durée estimative de 18 mois qui comprendra les travaux suivants:

- Défrichage
- Terrassements
- Travaux d'assainissement
- Retalutage
- Edification du muret
- Requalification de la voie
- Plantations

Fermeture totale de la voie (entre 3 et 6 mois)

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'élargissement à 5 m de la voie permettra une circulation sécurisée

La gestion des eaux pluviales du talus ainsi que sa végétalisation permettront une meilleure stabilité de ce dernier-

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Aucune

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Voirie	2 130 m ²
Piste d'entretien	560 m ²
Mur	242 ml
Espaces verts	2 300 m ²
Surface totale	4 990 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Côte du Piquet, 33270 BOULIAC

Coordonnées géographiques¹ Long. 44°48'30"7 N Lat. 00°30'13"6 W

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ : Long. 44°48'30"7 Lat. 00°30'13"6

Point d'arrivée : Long. 44°48'34"0 Lat. 0°30'05"5

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il : **Oui** **Non** **Lequel/Laquelle ?**

Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?

En zone de montagne ?

Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?

Sur le territoire d'une commune littorale ?

Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?

Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?

Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?

Abords d'un monument historique église Saint-Siméon

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?

PPRN approuvé

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?

si oui, est-il prescrit ou approuvé ?

Dans un site ou sur des sols pollués ?

Dans une zone de répartition des eaux ?

Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?

Dans un site inscrit ?

Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :

Oui

Non

Lequel et à quelle distance ?

D'un site Natura 2000 ?

D'un site classé ?

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Drainage des eaux pluviales (voir étude BM)
Ressources			
Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Apport de terre végétale pour les futures plantations
Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Perturbations possibles de la biodiversité entre la période de défrichage et de replantation.
Milieu naturel			
Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?

Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?

Est-il concerné par des risques technologiques ?

Hors zone inondable identifiée au PPRN qui couvre la commune

Risques

Est-il concerné par des risques naturels ?

Engendre-t-il des risques sanitaires ?
Est-il concerné par des risques sanitaires ?

La voie restera interdite aux poids lourds.
Voie de desserte locale: pas d'augmentation du trafic prévisible.

Engendre-t-il des déplacements/des trafics

Nuisances

La voie sera fermée à la circulation pendant la durée des travaux

Est-il source de bruit ?
Est-il concerné par des nuisances sonores ?

Engendre-t-il des odeurs ?

Est-il concerné par des nuisances olfactives ?

Les travaux, notamment la réfection de la voirie, vont engendrer des vibrations.

Engendre-t-il des vibrations ?

Est-il concerné par des vibrations ?

Engendre-t-il des émissions lumineuses ?

Est-il concerné par des émissions lumineuses ?

Engendre-t-il des rejets dans l'air ?

Engendre-t-il des rejets liquides ?

Si oui, dans quel milieu ?

Emissions

Engendre-t-il des effluents ?

Déchets végétaux lors du défrichage
Déchets de rabotage de la voirie

Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La parcelle limitrophe au projet est occupée par une activité viticole qui est maintenue et non impactée par le projet.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet prévoit de recréer la piste d'entretien nécessaire à cette activité

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Les travaux permettent une amélioration de la captation des eaux de pluie de la Côte du Piquet évitant ainsi la fragilisation des terres et les traversées d'eaux de ruissellement sur la voie qui occasionnaient un danger pour la circulation automobile. Le choix d'un muret de soutènement d'un mètre de haut en pied de talus en parement pierres et d'un remodelage de la pente ont été privilégiés afin de conserver au maximum l'ambiance actuelle de la Côte du Piquet et d'éviter l'effet routier et oppressant d'un mur de soutènement de deux mètres de haut préconisé en début de projet. La pente du talus a été travaillée en paliers de façon à ne pas créer une pente unique d'aspect peu naturel. Les échanges avec l'Architecte des Bâtiments de France et le respect de ses préconisations en terme d'architecture du muret ou de palette végétale permettront aux usagers de profiter d'un aménagement sécurisé et qualitatif. La constitution d'une nouvelle couverture végétale arborée et arbustive dense permettra de reconstituer la voûte végétale existante. La plantation du fusain d'Europe et du cornouiller contribuera au maintien du talus. Les essences invasives existantes (ailantes, laurier sauce) seront contenues. A terme, une lisière boisée composée d'espèces végétales adaptées au terrain calcaire sera recréée.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au terme des études et des échanges avec le maître d'œuvre, les services de l'ABF et la direction de l'Eau de Bordeaux Métropole, le projet prend en compte le milieu naturel dans lequel il s'insère et s'intègre au mieux afin de minimiser son impact (restitution de la couverture végétale, gestion des eaux de pluie, sécurisation de la circulation).

Le projet pourrait être dispensé d'évaluation environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

LORIENT

le,

30 décembre 2019

Signature


Gilles Napias

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus



Dossier AVP

Département de la Gironde
Commune de Bouliac

Réaménagement de la voirie et Reprise de la côte du Piquet

2.0

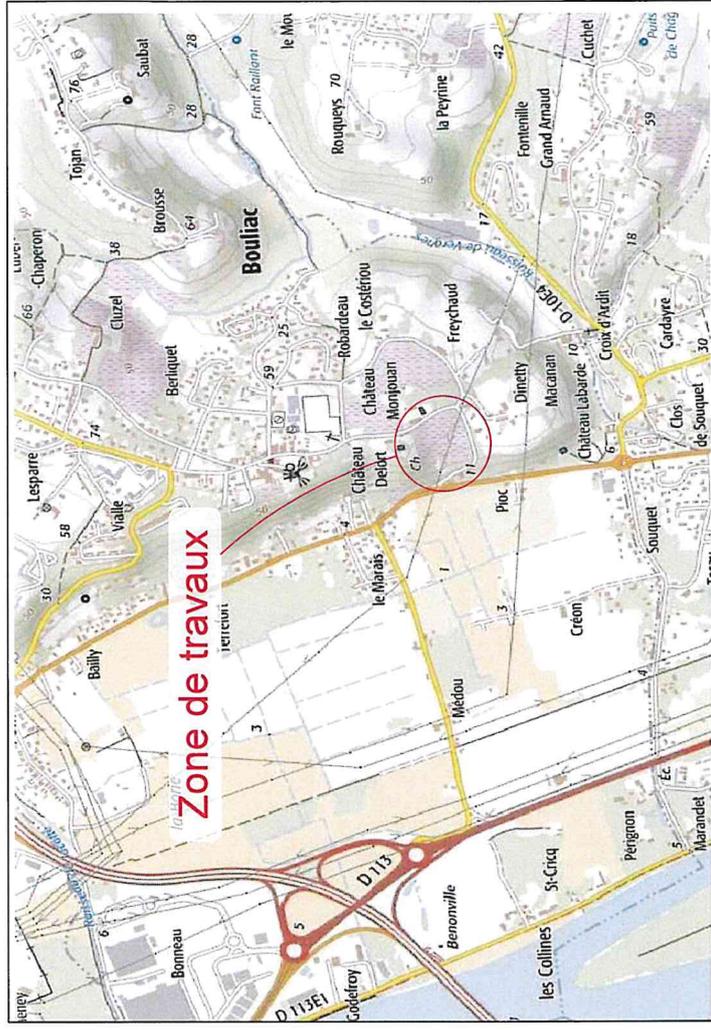
Plan de situation

Dossier : 140637W
Echelle :
N° de Planche : 1/1



sce
Aménagement & environnement

1, rue du Prince Noir
33100 Bordeaux
Email: bordeaux@sce.fr - www.sce.fr
Tél : 05.57.66.87.43
Fax: 05.56.50.90.12



Indice	DATES	MODIFICATIONS	Dessiné	Vérifié
a	14/03/2019	Première émission	NBA	EHR

Réaménagement de la voirie et
Reprise de la côte du Piquet

2.1

Plan des réseaux existants

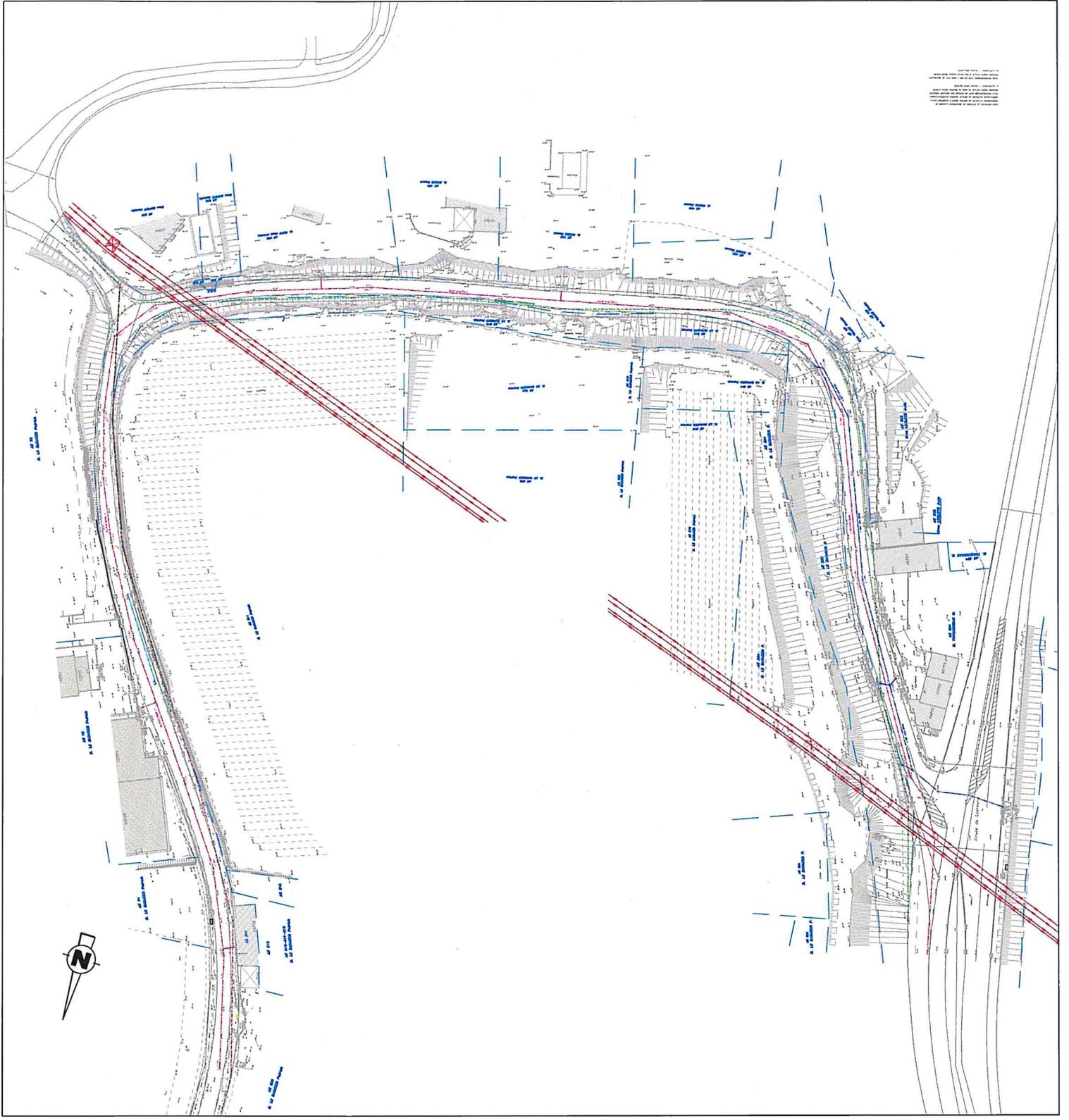
Dossier : 14037W
Echelle : 1/500
N° de Planche : 1/1



Index	DATES	MODIFICATIONS	Dessiné V.A.T.T.F.	
			REDA	EUR
1	14/03/19	Première émission		

Légende:

- Réseau d'eau pluviale Ø1000 existant
- Réseau d'eau pluviale Ø800 existant
- Réseau d'eau pluviale Ø600 existant
- Réseau AEP existant
- Réseau AEP
- Réseau d'égouttage existant
- Réseau électrique BT existant
- Réseau électrique BT existant avec éclairage
- Réseau électrique BT existant



PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DE LA VOIRIE ET DE LA CÔTE DU PIQUET
 PLAN DES RÉSEAUX EXISTANTS
 ÉCHELLE : 1/500
 N° DE PLANCHE : 1/1

Réaménagement de la voirie et
Reprise de la côte du Piquet

2.2

Plan masse

Dossier : 1420774
EG 663 / 11200
N° de Planche : 1/1



SCE
ateliersup+

11 rue de la République
33000 BORDEAUX
Tél : 05 57 00 00 00
www.sce-ateliersup.com

INDIC	CATÉ	MODIFICATIONS	DATE	INITIALES



- Mur de soutènement
- Reconstitution et préservation du boisement existant
- Cicatrization de la lisière (abatage, plantation d'arbuste et de couvre-sols...)
- Reprise de la voirie
- Caniveau béton
- Bordure et caniveau

